

REUNION DU CA DU COMITE DES FETES – vendredi 9 septembre 2022 - 18hh30

Présents :

André Sentenac, Thierry Arrouy, Nicolas Rostaing, Emilie Hurtado, Dominique Arrouy, Serge Chauvignat, Grégory Savès, Lucchese Christine, Dinnat Eric, Argo Déborah, Didier Josiane.

Excusé : Argo Yannick.

Ordre du jour :

- Election du bureau
- Vide grenier et expo artistique
- Repas vin nouveau
- Halloween
- Noël
- Réveillon
- Questions diverses

- **Election du Bureau :**

Après un tour de table et le recueil des candidatures, le bureau du CA du Comité est constitué à l'unanimité des présents.

- Présidente : Déborah Argo
- Trésorier : Eric Dinnat
- Secrétaire : Emilie Hurtado

Membres du Conseil d'Administration :

Grégory Savès, Serge Chauvignat, Thierry Arrouy, Dominique Arrouy, Christine Lucchese, Yannick Argo.

Délégué Buvette : André Sentenac.

Délégué Municipalité : Nicolas Rostaing

- **Vide grenier d'automne :**

Dimanche 9 octobre.

André a contacté une imprimerie à Auterive. Les affiches devraient être prêtes dans la semaine.

Les affiches mentionneront également l'expo artistique.

2 tournées seront organisées : une de Martres à Salies (André et Guy), une de Cazères à St-Julien (Thierry et Eric). En outre, il faudra tracter sur le village.

Des tractages seront faits sur des vide greniers voisins :

- 10 septembre : Salies (André et Déborah)
- 25 septembre Montclar (Eric)
- 1^o octobre Martres (André, Guy)
- 2 octobre Cazères (Serge, Josiane)

Le vide grenier se fera en extérieur et sous la halle, la salle des fêtes étant occupée par l'expo.

L'équipe habituelle sera présente : Thierry (marquage et placement le matin à 6h), Serge et Emilie, placement, André, Didier, Guy, Grégory et Serge (buvette) Jérôme (friteuse) plus les bénévoles disponibles. André s'occupera avec Serge des achats (sandwiches, frites, grillades...)

Expo artistique :

Elle se tiendra les 8 et 9 octobre, vernissage le 8 à 11h.

Il faudra récupérer des grilles à St-Gaudens avec le camion de la mairie (andré + ?)

Marie a fait des affiches spécifiques, à distribuer avec les tournées du vide grenier aux endroits qu'elle n'aura pas faits.

Halloween :

Samedi 5 novembre à 16 h.

Prévoir un tract pour annoncer le tour de ville des enfants.

Un apéro aura lieu à la salle des fêtes pour clôturer, ouvert aux enfants (rafraîchissements) et aux accompagnateurs.

Repas vin nouveau :

Samedi 19 novembre, salle des fêtes.

Emilie a rencontré Roger Braquet (« Roger paella ») qui propose une choucroute. L'idée est retenue par le CA, André le contactera.

Le comité prévoira apéro, boissons (bière ?) entrée et dessert (une réunion préparatoire sera organisée)

Les bénévoles du comité aideront au service.

Noël :

Dimanche 11 décembre salle des fêtes.

Repas des anciens à midi, organisé par la municipalité avec l'aide du comité (Didier aux fourneaux, aidé par Josiane, André et autres bénévoles volontaires)

Il faudra prévoir la décoration de la table.

15h30, Noël des enfants avec un spectacle à 450 € (Emilie prend contact) suivi d'un goûter et de la venue du père Noël.

Le CA décide de reconduire en outre les bons d'achats de 20 € pour les enfants.

Réveillon du 31 décembre :

André a galéré pour trouver un traiteur, la profession ayant été laminée par les confinements, à quoi s'ajoute une crise des personnels occasionnels.

Il donne lecture d'une proposition de Jador de Roquefort qui a l'air de convenir (100 repas à 40 € sans les boissons).

Il envoie par mail cette proposition au CA, afin de choisir le menu entre les options proposées (merci de vos réponses)

L'animation musicale sera celle du comité, des volontaires « DJ » seront les bienvenus. (Dominique, Yannick et peut-être Ludovic Sauvage plus volontaires qui se signaleront)

Le prix du réveillon reste à 55 €

Un menu enfant (Mc Do) à 10 € sera proposé.

Une réunion sera nécessaire pour fixer l'organisation.

Publicité :

Pour tous ces événements, André contactera les correspondants de La Dépêche, la Gazette, le petit journal et les radios Oxygène et 100 pour 100.

• **Questions diverses :**

Emilie propose l'achat d'une machine carte bleue pour les paiements au comité. André va se renseigner auprès du Crédit Agricole pour voir s'il y a une redevance à payer par le comité pour ces opérations.

A 19h30, fin de la réunion.

André Sentenac.